

AYWAILLE – Mobilité

# Une ligne 42 RENFORCÉE

## Les élus locaux s'entendent sur la question du rail... et sur un arrêt à Remouchamps

La campagne électorale en cours ne doit pas occulter les points de convergence qui existent entre les élus politiques...

À Aywaille, s'il est vrai que ces convergences sont rares depuis 2012, un dossier fait toutefois l'unanimité : celui relatif à la ligne de chemin de fer 42, soit celle reliant Rivage à Gouvy et passant par Aywaille.

La motion introduite par le groupe CDH lors du dernier conseil a en effet été votée à l'unanimité, par le CDH bien sûr mais aussi par le PS, Écolo et surtout par la majorité Ensemble (MR). En substance, celle-ci réclame le maintien et le renforcement de l'offre sur la ligne 42.

Certes, il ne s'agit *que* d'une motion communale et elle n'engage donc *que* les élus locaux. Elle a toutefois le mérite de replacer au centre du débat la *survie* des lignes ferroviaires rurales.

À la lecture du nouveau plan de la SNCB qui doit prendre cours en décembre 2014, force est de constater que les lignes *secondaires* sont lésées et que, dès lors, leur maintien à long terme est remis en question.

Si un entretien de la ligne 42 est assuré momentanément, la motion insiste sur "*l'impact négatif de certaines mesures prises qui, au lieu de renforcer l'offre, ne font que la déformer*". Horaires plus light et correspondances snobées sont notamment au programme. Les élus réclament donc certaines garanties comme "*le maintien d'une liaison directe d'Aywaille à Bruxelles*" ou le fait de "*revoir à la hausse les heures d'ouverture de nos gares*".

À la demande de la majorité, un détail touristiquement intéressant a par ailleurs été introduit: la réouverture d'un point d'arrêt à Remouchamps qui pourrait d'ailleurs booster la *rentabilité* de la ligne. Car c'est bien cette rentabilité qui est au coeur de la question.

La motion insiste sur le fait "*qu'une offre ferroviaire en zone rurale ne pourra jamais rencontrer les objectifs de rentabilité qu'un conseil d'administration pourrait se fixer*"... Et de réclamer simplement un service public !

M. B.